

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 3

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dire plus aux chiffres de ce tableau; le matériel sur lequel ils reposent est quelque peu insuffisant.

Tableau 3.

Longueur moyenne de la pousse annuelle de 1932, exprimée en % des moyennes pour 1931 et 1930, par classe d'arbre (sapin et épicéa).

Classe de fructification	Classe d'arbre			
	dominants	codominants	retardataires	dominés
	%	%	%	%
I. Très riche en cônes . . .	54,3	47,7	manque	manque
II. Riche en cônes . . .	56,9	65,5	manque	manque
III. Pauvre en cônes . . .	69,1	89,4	76,6	83,3
IV. Dépourvue de cônes . . .	manque	107,4	97,5	97,8

Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous ne donnons à ces observations que la valeur d'un encouragement à approfondir le sujet. Il serait grandement désirable, en particulier, d'étendre le champ de recherches aux feuillus, en particulier au hêtre et au chêne. La question de savoir si la diminution d'accroissement en hauteur, provoquée par la fructification, persiste l'année suivante reste à élucider. L'influence de la fructification sur le développement des pousses latérales mériterait aussi d'éveiller quelque intérêt, car on peut s'attendre à ce que cet effet soit encore plus immédiat et plus sensible.

Seules des recherches très poussées pourraient révéler la raison intime de la diminution de l'accroissement en hauteur, lors des années de fructification complète. Car nos observations ne nous permettent en aucune façon de conclure sur ce point, à savoir s'il faut en chercher la cause dans la consommation des réserves constituées les années précédentes, ou celle des substances acquises l'année même de la fructification.

(Tr.: E. B.)

W. Nägeli.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal des séances du comité permanent, du 16 décembre 1932 et du 16 janvier 1933, à Zurich.

Sont présents : tous les membres. Ont assisté, en outre, à une partie des délibérations, MM. Badoux et Knuchel, professeurs.

1° Ont été admis, les nouveaux sociétaires suivants :

W. Hermann, ing. forest., Winkelriedplatz 12, Bâle,

E. Tschudi, Dr, à Riehen-Bâle,

René Greiner, garde général des eaux et forêts, à Leimbach (Bas-Rhin).

2° A donné sa démission :

P. Trüb, ing. agronome, à Zurich.

3° Sont décédés, les sociétaires suivants :

F. Fankhauser, Dr, a. inspecteur fédéral des forêts, à Berne, membre d'honneur de notre Société;

J. Lieberherr, président de l'Association des producteurs du bois du canton de St-Gall, à Nesslau;

W. Schwarz, a. inspecteur forestier, à Zofingue.

4° Le comité permanent s'est déclaré d'accord avec le comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature, dans sa réponse à la corporation forestière d'Uri, laquelle demandait un déplacement de la réserve forestière de *Vorderschattigen-Wald*. Cette réponse fut négative. Telle décision fut prise après une orientation complète du cas par le professeur H. Badoux qui exposa — avec, à l'appui, le plan de cette réserve et le contrat y relatif — l'historique de cette création de notre Société.

5° Vœux et propositions, relatifs au nouvel atlas topographique, concernant les forestiers suisses. Rapporteur : M. Knuchel, professeur. La direction du Service topographique a, au courant d'une conférence, promis de réserver aux forestiers suisses deux postes de délégués dans la commission spéciale d'experts. Celle-ci se réunira, ce printemps, pour examiner les propositions des intéressés principaux dans cette refonte du dit atlas.

6° Suivant rapport des éditeurs, le nombre des volumes des différentes publications de notre Société était, à la fin de 1932, le suivant :

<i>La Suisse forestière</i>	585 volumes
<i>Die forstlichen Verhältnisse der Schweiz</i>	642 »
<i>Forêts de mon pays</i>	166 »

7° L'édition romanche de « Forêts de mon pays » : *Igl Uaul — il God Grischun* a paru à Noël 1932; la propagande en faveur de ce livre est à la charge de son éditeur, auquel le comité permanent donnera son appui.

Le comité approuve les mesures prises en faveur de la publication de l'édition italienne de « Forêts de mon pays ».

8° La discussion des questions concernant l'organisation du service forestier, interrompue par suite de la mort du président Graf, sera reprise prochainement.

9° Une discussion eut lieu au sujet des préparatifs de la réunion annuelle de 1933, à Schwyz. La date de celle-ci est prévue, selon proposition du comité local, dans la seconde moitié d'août.